



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 17266

## Texte de la question

La Commission européenne a récemment proposé des objectifs communs pour améliorer la participation et l'information des jeunes à la vie démocratique. Ces objectifs doivent se traduire dans des « actions concrètes », a-t-il été précisé, et vont faire l'objet de vérification des progrès accomplis. Si la déclaration de Viviane Reding, membre de la commission de l'éducation, de la culture, et de la jeunesse, va dans le sens d'une responsabilisation des jeunes Européens, il n'en reste pas moins qu'elle apparaît vague. M. Bruno Bourg-Broc demande alors à Mme la ministre déléguée aux affaires européennes de bien vouloir lui indiquer les perspectives de son action ministérielle, tendant à préciser et à mettre en oeuvre les principes de cette déclaration.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17266

**Rubrique :** Jeunes

**Ministère interrogé :** affaires européennes

**Ministère attributaire :** affaires européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 avril 2003, page 3264